

Classe de neige

Du 10 au 16 mars 2019



Séjour Tootazimut

Classe – Ski Centre de vacances La Chaudane

Belleville

73620 HAUTELUCE



Encadrement du séjour

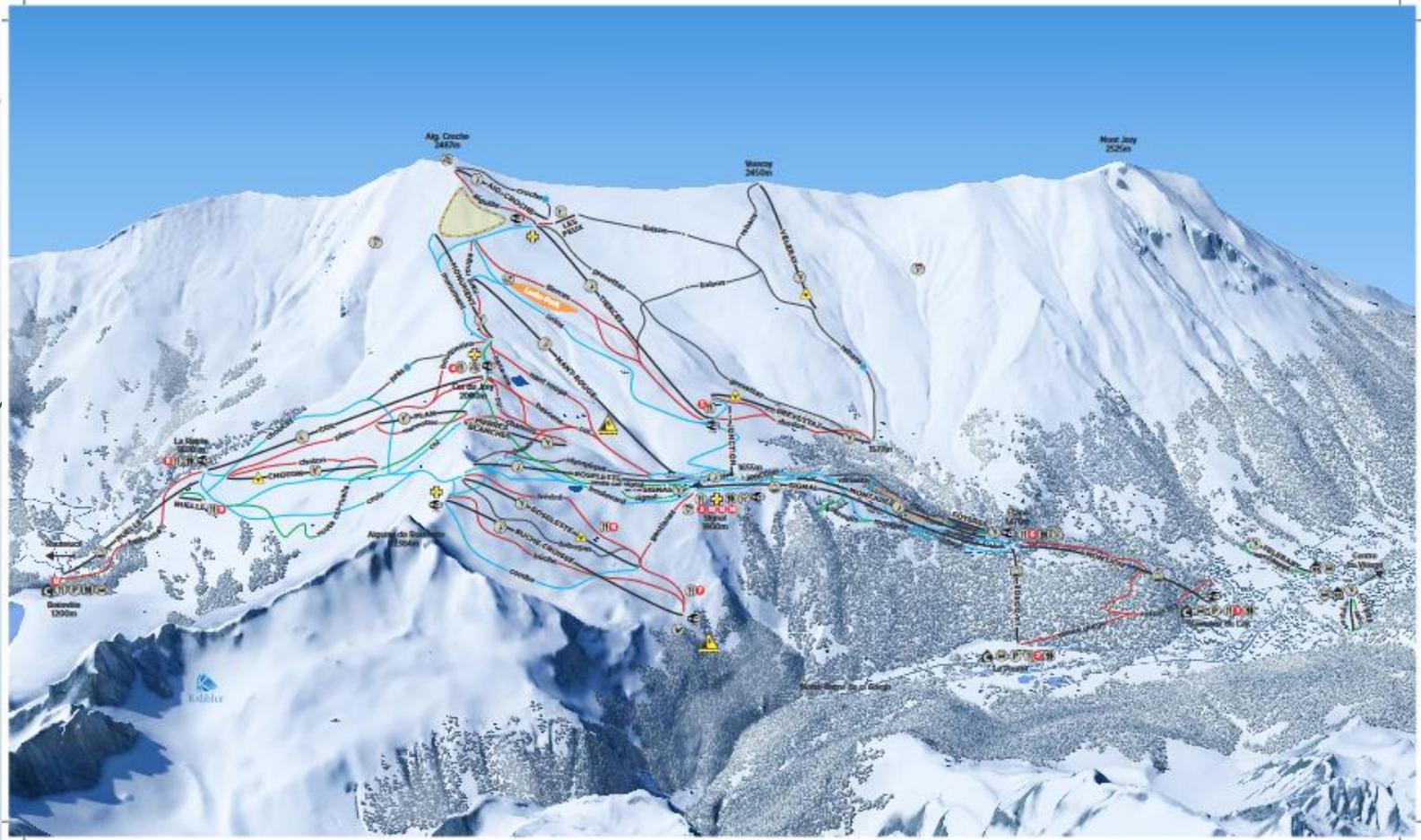
- Enseignants : Mme Bled / M. Priez
- Accompagnateurs :
 - Mme Queffelec / M. Jacquin
 - M. Anselme / M. Galant

- Classes
 - CE2- CM1 : 22 élèves (9 filles – 13 garçons)
 - CM1 – CM2 : 25 élèves (15 filles - 10 garçons)

Dates du séjour

Départ	Retour
<p>Dimanche 10 mars à 21h30 (départ 22h)</p> <p><u>Où</u> : 59 rue de la république, Corbie</p> <p><u>Arrivée prévue</u> : lundi 11 mars vers 8h00 (10h 30 de route hors temps de pause)</p>	<p>Vendredi 15 mars 22 h</p> <p><u>Où</u> : Centre de vacances La Chaudane 253 Belleville, 73620 Hauteluce</p> <p><u>Arrivée prévue</u> : Samedi 16 mars vers 8 h 59 rue de la république, Corbie</p>

Plan des pistes



Thème : Ski

Programme prévisionnel 7 jours

797	Matin	Après-midi	Soirée
Dimanche 10 mars			Voyage de nuit - aller
Lundi 11 mars	<p>Arrivée sur le centre installation</p> <p><i>Petit déjeuner sur le centre</i></p> <p>Essayage des skis</p>	<p>14h30- 16h30 Initiation au SKI ALPIN 1 encadré par l'ESF 5 moniteurs</p>	<p>20h00 Séance pédagogique : Neige et sécurité</p>
Mardi 12 mars	<p>Installation du car à 08h45 – départ 08h55</p> <p>09h30 – 11h30 Visite de la coopérative de Beaufort</p> <p>Récupération du groupe à 11h50 – départ 12h10</p>	<p>14h30 -16h30 Initiation au SKI ALPIN 2 encadré par l'ESF 5 moniteurs</p>	<p>Veillée Jeux de société organisée par l'équipe encadrante</p>
Mercredi 13 mars	<p>09h00-11h30 Sortie en raquettes</p>	<p>14h30 -16h30 Initiation au SKI ALPIN 3 encadré par l'ESF 5 moniteurs</p>	<p>Veillée film montagne organisée par l'équipe encadrante</p>

797	Matin	Après-midi	Veillée
Jeudi 14 mars	09h00- 11h30 Construction igloo	14h30 -16h30 Initiation au SKI ALPIN 4 encadré par l'ESF 5 moniteurs	Veillée soirée de fin de séjour organisée par l'équipe encadrante
Vendredi 15 mars	09h30 – 11h30 Initiation au SKI ALPIN 5 encadré par l'ESF Passage des tests et remise des médailles Une médaille offerte à chaque enfant 5 moniteurs	Jeux de neige encadré par l'équipe encadrante Préparatifs de départ <i>Diner sur le centre</i>	Voyage de nuit -retour
Samedi 16 mars	Arrivée à votre école		

Prêt de luges pour temps de jeux glisse



Liaisons enfants / parents

- Des nouvelles vous seront données par l'école et par le service
- <http://5sur5sejour.com/classe-decouverte.php>
- Vous pourrez écouter chaque soir un groupe d'enfants vous raconter les évènements de la journée.
- Personnes référentes pour la famille en cas de soucis :
 - Mme Mérieux à l'école 03 22 48 07 71
si urgent 06 74 19 71 83
 - Mairie de Corbie (service scolaire Mme Hachani) :
03 22 96 43 86

5 SUR 5 SÉJOUR permet aux accompagnateurs d'informer facilement les parents sur le déroulement du séjour de leurs enfants.



Son principe est simple :

L'accompagnateur enregistre chaque jour un message par téléphone à l'attention des parents. Pour cela, il utilise gratuitement le numéro vert de 5 sur 5 séjour.

Les parents peuvent alors consulter d'un seul coup de fil les messages déposés.

Les avantages :

■ Pour l'accompagnateur :

- pas d'abonnement, ni d'adhésion
- gratuit depuis la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et la Grèce
- service disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- gain de temps important pour la communication aux familles
- possibilité de déposer des photos pendant le séjour

■ Pour les parents :

- informations immédiatement disponibles
- service disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- sans abonnement, coût de communication : 0,40 €/min, tarif indicatif
- SMS gratuit à l'arrivée de chaque nouveau message
- possibilité de consulter les photos déposées par l'accompagnateur

Questions diverses

- Assurance : L'assurance scolaire est obligatoire. L'attestation doit comporter les garanties :
 - Responsabilité civile
 - Individuelle accident
- Argent de poche : 20 euros maximum à mettre dans une enveloppe avec le nom prénom de l'enfant plus la somme contenue.
- Traitement médical : Il faut prévenir l'enseignant avant. Pas de traitement sans ordonnance.
- Téléphone, tablette, appareil photo, console et objet de valeur :
 - Ces objets sont interdits .
 - Les photographies seront prises par les adultes qui encadrent la classe de neige et vous seront transmises par la suite si vous le souhaitez.